
Complément circulaire Affelnet 6ème 2018

2 messages

MMMagar <Marie-Monique.Magar@ac-amiens.fr>

26 mars 2018 à 17:01

Mesdames et Messieurs les Directeurs

d'école élémentaire publique

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation Nationale

Veillez trouver ci-joint les documents suivants en complément de la circulaire du 8 mars 2018 concernant la procédure d'affectation en classe de 6^{ème} par l'application AFFELNET :

- Annexe 7
- Annexe 8
- Annexe 9
- Annexe 10

Bonne réception

Cordialement,

Marie Monique MAGAR




Secrétariat [IEN-IO] - Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise
Tél. 03.44.06.45.09 | Porte 201

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise - 22, avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS CEDEX | Accès et horaires


De 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi

4 pièces jointes

 **ANNEXE 7 Note technique n°2.pdf**
3504K

 **ANNEXE 8.pdf**

 **ANNEXE 9.pdf**

 **ANNEXE 10 CARTE des Langues vivantes et Disp. Bilangue.pdf**
29K

NOTE TECHNIQUE N°2 (rentrée scolaire 2018)

Principes opérationnels

Vérification de la fiche de liaison volet 1 AFFELNET : domicile de la famille

Il appartient au directeur / à la directrice d'école de déterminer le collège de secteur en fonction de l'adresse de l'élève à la rentrée 2018 en s'appuyant sur les annexes (disponibles sur l'espace directeur du site de la DSDEN de l'Oise). Le Directeur saisira le collège de secteur dans AFFELNET :

► si le collège de secteur est hors département (collège limitrophe ou déménagement dans un autre département), à la question « collège de secteur de votre département » le directeur cochera « **NON** »

► il est **impératif de saisir un seul collège pour l'élève** (même s'il est techniquement possible de saisir plusieurs collèges de secteur)

Cas particulier : Si un élève a été sélectionné par erreur dans ONDE, merci de suivre la procédure suivante :

La fiche importée de be1d n'est pas supprimable. Donc le directeur saisira :

- « collège de secteur hors département » pour le volet 1.
- « collège public du département NON » pour le volet 2.
- Décision de passage : redoublement.

De ce fait, l'élève ne participera pas à l'affectation et ne bloquera pas la validation de votre base Affelnet.

Vérification des demandes d'affectation : collège de secteur et demandes de dérogation : fiche de liaison volet 2

Le directeur / La directrice d'école édite et remet aux parents la fiche de liaison AFFELNET volet 2 (fiche de liaison qui permet à la famille d'exprimer ses vœux) qui sera pré-remplie grâce aux informations du volet 1.

Il est nécessaire de la remettre à la famille après avoir indiqué le collège de secteur dans AFFELNET suite au retour du volet 1.

Pour toutes les affectations :

Dans le cas de parents séparés ou divorcés, chacun des deux parents, sous réserve de l'accord de l'autre, est habilité à demander le collège de secteur de son domicile (dans le cas de la garde partagée)

Vous devez veiller à la présence dans le dossier de l'extrait de jugement fixant la résidence habituelle. (en cas de difficulté contacter M. OUCHENE- mohamed.ouchene@ac-amiens.fr).

- ✚ Vérifier que le dossier comporte la ou les signatures du ou des parents.
- ✚ Saisir les décisions d'orientation à l'issue des conseils de cycle :

Il faut impérativement saisir dans AFFELNET

1. En « redoublement », les élèves pour lesquels un maintien CM2 a été proposé et accepté par la famille ;
2. Si l'école a connaissance d'un appel des parents, ces élèves doivent être saisis en « Appel » ;

Date limite de saisie des décisions de passage : dès que la décision est connue, elle peut être saisie dans AFFELNET (voir calendrier annexe 1).

En cas de recours, si l'élève obtient le passage en classe de sixième, l'affectation de l'élève en sixième sera réalisée dans le cadre d'une procédure manuelle par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL).

⇒ Dans tous les cas, et pour prévenir toute contestation, il est nécessaire d'éditer la saisie de demande dérogation et de la faire signer par les parents. Ainsi, si les parents vous signalent oralement un changement de dernier moment, pour éviter toute contestation ultérieure, il faut éditer le volet 2 modifié et le faire signer.

Vérification des demandes de dérogations par les circonscriptions d'inspection et envoi à la DSDEN (DAVEL)

IMPORTANT : Vérifier le motif de la demande de dérogation coché par la famille et contrôler les pièces justificatives produites.

Il vous faut en particulier considérer le bien fondé de la demande et veiller à la **cohérence entre le motif invoqué et les pièces justificatives produites**.

Un seul critère doit être identifié.

Les demandes de dérogation (volets 1 et 2) doivent être transmises à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL) (voir calendrier annexe 1).

Les demandes devront être classées par collège demandé et par motif invoqué.

Suivi des demandes d'affectation

A l'issue des procédures informatisées, les directeurs peuvent consulter les résultats de l'affectation sur AFFELNET. Les Principaux de collège transmettent aux familles les notifications d'affectation via les directeurs d'école ou directement (cf. page 8).

Situations particulières liées à des demandes pour un enseignement particulier : CHAM, sections sportives, internat, dispositifs linguistiques

Classe à Horaire Aménagé Musique du collège Jules Michelet de Creil et du collège Gaétan DENAIN de Compiègne

L'entrée en CHAM (Classe à Horaire Aménagé Musique) fait l'objet d'une commission d'admission départementale qui émet un avis pour chacun des élèves candidats. L'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise affecte les élèves présentant un avis favorable. Il appartient aux familles de se rapprocher des collèges pour toute information utile concernant l'offre de formation et les modalités de constitution du dossier.

Quel que soit le lieu de résidence de la famille à la rentrée (secteur de recrutement ou pas) une demande de dérogation devra être faite au titre du **critère 6 Parcours scolaire particulier**.

Dans AFFELNET, la classe CHAM correspond à la formation « 6^{ème} MUSIQUE ».

Les dispositifs linguistiques, les bilangues de continuité

Les dispositifs linguistiques anglais/allemand seront proposés lors de l'inscription dans les collèges de l'Oise, de même que pour les langues anglais/portugais (J. Michelet de Beauvais, collège A. France de Montataire, J. Vallès de Saint-Leu d'Esserent), anglais/arabe (collèges J. Michelet et G. Havez de Creil), anglais/espagnol (collèges J. B. Pellerin de Beauvais, J. Michelet de Beauvais).

Les sections sportives

L'inscription dans ces sections est réservée en priorité aux élèves du secteur. Des demandes pourront être acceptées au vu des places disponibles, des capacités physiques de l'élève ainsi que de la cohérence de son projet scolaire (réelle motivation de l'élève, pratique sportive hors de l'école – éloignement raisonnable du domicile). Il conviendra pour ces demandes de vous rapprocher du collège demandé pour connaître les éventuelles conditions d'accueil. Attention, la réussite à des épreuves ne donne pas une affectation.

Les demandes de dérogation pour l'affectation dans ces sections sportives doivent être prises en compte au titre du **critère 7**.

Internat du collège Jean Fernel de Clermont

La mission de cet internat, *réservé aux élèves domiciliés dans l'Oise*, est double :

- accueillir les élèves déficients visuels (les chambres sont équipées d'aménagements fonctionnels).
- accueillir les enfants dont les parents souhaitent l'internat (de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Les demandes des familles doivent être adressées directement au chef d'établissement. Elles doivent être explicites, motivées, accompagnées de tous les documents utiles et de l'avis du directeur d'école.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame la principale du collège Jean Fernel de Clermont (☎ 03.44.50.51.69)

La demande d'admission à l'internat du collège Jean Fernel n'est pas adossée à une demande de dérogation.

La liste des élèves admis à l'internat du collège Jean Fernel sera transmise par le collège à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL pour le 17 mai 2018).

EN PRATIQUE DANS AFFELNET : dans la mesure où la demande d'admission à l'internat du collège Jean Fernel ne donne pas lieu à une demande de dérogation, il faut sélectionner dans la rubrique demande : « formation 6^{ème} dans le collège de secteur ». Dans le cas où l'élève est admis à l'internat du collège Jean Fernel, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL) au regard de la liste fournie par le collège Jean Fernel procédera dans AFFELNET à l'affectation des élèves concernés au collège Jean Fernel.

Internat de réussite

L'internat de réussite éducative s'adresse à des élèves ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Il propose dans un cadre structurant, une prise en charge d'excellence s'inspirant de pratiques pédagogiques et éducatives les plus innovantes au service de la réussite des élèves. La carte des internats de réussite peut être consultée sur le site de l'académie d'Amiens (<http://www.ac-amiens.fr/>). L'internat de réussite de Noyon est accessible depuis la rentrée 2012 aux élèves qui entrent en sixième.

Les élèves intéressés par l'internat de réussite de Noyon et leur famille doivent se rapprocher de Monsieur le principal du collège Louis Pasteur de Noyon (rue de la Sablière – 60402 NOYON ☎ 03.44.09.41.90) afin de connaître les conditions d'admission, et les aides financières. Le dossier de candidature sera disponible sur le site de l'académie d'Amiens (<http://www.ac-amiens.fr/>).

La demande d'admission à l'internat de réussite de Noyon n'est pas adossée à une demande de dérogation.

EN PRATIQUE DANS AFFELNET : dans la mesure où la demande d'admission à l'internat de réussite ne donne pas lieu à une demande de dérogation, il faut sélectionner dans la rubrique demande : « formation 6^{ème} dans le collège de secteur ». Les élèves admis à l'internat de réussite seront affectés par la Direction Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise dans l'un des deux collèges de Noyon (collège Louis Pasteur ou Paul Eluard).

Cas particuliers : l'enseignement adapté ; les élèves en situation de handicap ; les modules non francophones

L'enseignement adapté : SEGPA

L'entrée en 6^{ème} SEGPA est soumise à la décision de la CDO qui siègera courant mai 2018. Dans le cas où la demande d'admission en SEGPA est retenue, c'est la CDO qui détermine le collège d'affectation.

La demande d'affectation en SEGPA n'est pas adossée à une demande de dérogation.

EN PRATIQUE DANS AFFELNET :

Remplir l'onglet "choix de la famille" selon les 3 cas suivants :

Informations élève	Responsables	Choix de la famille
		Choix de la famille
Collèges publics de secteur : 00000000 - C.D. SECTEUR DÉPARTEMENTAL COMPOSÉ		
*Affectation demandée dans un collège public du département : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
*Socialisation dans un des collèges publics de secteur ? <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Collège de secteur dans le département, proposant une SEGPA		
*Formation : SEVE SEGPA		
*Langue Vivante étrangère : ADL1 [?]		
Langue Vivante régionale : [] [?]		

Informations élève	Responsables	Choix de la famille
Choix de la famille		
Collèges publics de secteur : INDREUSE - CLÉ SAETAN DENAIN SECTEUR COMMUNAL		
*Affectation demandée dans un collège public du département : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
**Scolarisation dans un des collèges publics de secteur ? <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Collège de secteur dans le département, ne proposant pas de SEGPA	*Formation : SEVE SEGPA	
*Langue vivante étrangère : RL1		
Langue vivante régionale : 		
Demande n°1		
Collège demandé (facultatif) : INDREUSE - CLÉ SAETAN DENAIN SECTEUR COMMUNAL		

Informations élève	Responsables	Choix de la famille
Choix de la famille		
Collèges publics de secteur : Aucun établissement renseigné		
*Affectation demandée dans un collège public du département : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
**Scolarisation dans un des collèges publics de secteur ? <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Collège de secteur hors département, demande de SEGPA dans l'Oise	*Formation : SEVE SEGPA	
*Langue vivante étrangère : 		
Langue vivante régionale : 		
Demande n°1		
Collège demandé (facultatif) : 		

La demande d'affectation en 6^{ème} SEGPA est enregistrée sous l'appellation *Demande 6^{ème} SEGPA banalisée*.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (circonscription ASH2) saisira le collège d'affectation des élèves admis en SEGPA en fonction des listes transmises par les commissions CDO.

Les élèves en situation de handicap

La demande d'affectation en ULIS n'est **pas** adossée à une demande de dérogation.

L'entrée en classe de 6^{ème} ULIS est soumise à la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui siège tout au long de l'année.

EN PRATIQUE DANS AFFELNET, la procédure est similaire à celle des SEGPA (voir paragraphes précédent) en choisissant « 6^e » - UNITE LOCALISEE INCLUSION SCOLAIRE » à la place des SEGPA dans la liste déroulante.

Afin de garantir une affectation en sixième aux élèves concernés en cas de refus d'affectation en ULIS, une demande d'affectation 6^{ème} dans le collège de secteur sera créée automatiquement dans les trois cas par Affelnet.

A la fin de la procédure Affelnet, la circonscription ASH procédera aux modifications nécessaires dans Affelnet, en particulier sur le collège d'affectation.

Cette procédure est à suivre que les élèves soient en attente d'une notification d'orientation en ULIS par la MDPH ou qu'ils bénéficient déjà d'une notification d'orientation en ULIS par la MDPH.

Les élèves relevant d'un module non francophone

L'entrée en module non francophone de collège, dans la continuité d'une Classe d'initiation en primaire, relève d'un avis pédagogique du CASNAV. L'affectation en module non francophone sera réalisée hors AFFELNET dans le cadre d'une procédure manuelle par la DAVEL.

EN PRATIQUE DANS AFFELNET : afin de garantir une affectation en sixième aux élèves concernés, il est nécessaire de saisir une demande d'affectation dans le collège de secteur. Pour les élèves bénéficiant d'un avis pédagogique du CASNAV, la DAVEL procédera aux modifications nécessaires dans AFFELNET.

Les élèves pour lesquels la famille demande une scolarisation au CNED pour la rentrée 2018

La scolarisation au CNED n'est pas de droit. Afin de garantir une affectation en 6^{ème} aux élèves dont les familles demandent une scolarisation par le CNED pour la rentrée 2018, le directeur d'école doit saisir une demande d'affectation en sixième dans le collège de secteur.

Cas particuliers : emménagements dans l'Oise, demandes de dérogation pour un collège d'un autre département, demande d'inscription dans le privé...

Pour tous les cas d'emménagement tardif dans l'Oise

Pour tout élève originaire d'un autre département et inscrit dans votre école après la fermeture de la campagne de constitution des listes sur ONDE, vous solliciterez la DAVEL afin qu'elle puisse basculer la fiche sur votre liste (par mail à M. OUCHENE avec copie à l'ERUN, en précisant : Nom, prénom, date de naissance, école d'origine, RNE et Nom de la nouvelle école).

⇒ Si la demande parvient à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise après la procédure AFFELNET, la DAVEL procède à l'affectation hors AFFELNET de l'élève dans son collège de secteur. Le directeur d'école devra remettre aux familles concernées des volets 1 et 2 vierges (annexes 4 et 9). Le directeur de l'école renverra ces documents complétés par les familles et accompagnés des pièces justificatives à la DAVEL par l'intermédiaire de la circonscription pour attribution. Dans le cas d'une demande de dérogation, la DAVEL procède à l'affectation dans le collège demandé dans la limite des capacités d'accueil.

Pour les cas de déménagement de famille au sein de l'Oise avant le 15 avril 2018

Vous solliciterez la DAVEL afin qu'elle puisse basculer la fiche sur votre liste (par mail à M. OUCHENE avec copie au CTICE, en précisant : Nom, prénom, date de naissance, école d'origine, RNE et Nom de la nouvelle école).

Après le 15 avril 2018, vous enverrez les volets 1 et 2 signés par les parents à la DAVEL par l'intermédiaire de la circonscription.

Pour les élèves déménageant dans un autre département ou demandant une dérogation pour un autre département

Le dossier (volets 1 et 2 de l'application AFFELNET) est à envoyer à la DAVEL par l'intermédiaire de la circonscription qui transmet la demande à la DSDEN concernée.

⇒ Attention, pour les élèves demandant une dérogation pour un autre département : les familles doivent prévoir un vœu dans leur collège de secteur de l'Oise.

Pour les élèves scolarisés dans l'Oise dont l'adresse familiale a pour sectorisation un collège de secteur hors département

A la fin du volet 1, vous avez répondu « NON » à la question « collège de secteur dans votre département », cela fait apparaître la mention : « collège de secteur hors du département » dans le volet 2.

Le directeur d'école recueille les vœux de la famille à l'aide des volets 1 et 2, et dans AFFELNET saisit dans la rubrique choix de la famille : ► affectation dans un collège public du département : « NON ». Le directeur / La directrice d'école transmet ensuite le dossier papier par l'intermédiaire de la circonscription (volets 1 et 2 signés des parents) à la Direction Académique du département du collège de secteur ainsi qu'une copie à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL)

Si la famille souhaite un autre collège de l'Oise par dérogation, ou une SEGPA ou ULIS de l'Oise, le directeur peut le saisir dans le volet 2. Le directeur transmet ensuite les volets 1 et 2 signés par les parents à la DAVEL par l'intermédiaire de la circonscription.

Autre cas : élèves domiciliés hors de l'Oise, scolarisés dans le 1^{er} degré dans l'Oise et parents souhaitant un collège de l'Oise → c'est une dérogation pour entrer dans le département : ► dans AFFELNET, volet 1, mettre « collège de secteur hors département » ce qui permettra de saisir la dérogation sur le volet 2 et transmettre les volets 1 et 2 signés par les parents à la DAVEL par l'intermédiaire de la circonscription.

Pour tous les cas de demande de dérogation venant d'autres départements

La demande d'affectation en 6^{ème} se fait à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL).

- Si la demande parvient à la DAVEL avant la fin de la procédure AFFELNET, la DAVEL procède à la saisie du dossier dans AFFELNET 6^{ème}. L'élève ne sera pas prioritaire.
- Si la demande parvient à la DAVEL, après la fin de la procédure AFFELNET, la DAVEL procède hors procédure AFFELNET à l'affectation de l'élève dans le collège demandé dans la limite des capacités d'accueil.

Pour les élèves ayant demandé et obtenu une dérogation et souhaitant finalement s'inscrire dans leur collège de secteur

La demande d'inscription en 6^{ème} se fait auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL), qui procède à l'affectation dans le collège demandé dans la limite des capacités d'accueil

Pour les élèves demandant à entrer dans l'enseignement privé sous ou hors contrat

AFFELNET ne traite que l'affectation dans les collèges publics du département. La famille qui souhaite scolariser son enfant dans un établissement privé, n'a pas à faire de demande de dérogation. Elle prend directement contact avec l'établissement privé envisagé. Il est toutefois souhaitable qu'elle fasse connaître son intention au directeur / directrice d'école.

Si certains des élèves demandant le privé ne sont finalement pas pris dans l'établissement privé demandé, la famille devra faire une demande d'affectation en 6^{ème} auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL).

EN PRATIQUE DANS AFFELNET : Le directeur/ La directrice d'école doit quand même éditer les volets 1 et 2 AFFELNET. Lors de la saisie des vœux des familles (après retour des volets 2), le directeur coche « NON » à la toute première question « Affectation demandée dans un collège public du département ». Attention ! Par cette action, l'élève n'a alors plus de place réservée dans le collège public de secteur.

Pour les principaux de collège

L'édition et la transmission des notifications d'affectation des élèves du primaire sont effectuées par le collège.

La notification d'affectation précise l'école d'origine de l'élève. Ainsi la transmission des notifications d'affectation aux familles sera facilitée :

- Pour les élèves du secteur, la transmission des notifications d'affectation aux familles ainsi qu'une fiche précisant les modalités d'inscription dans le collège, peut se faire via le directeur d'école.
- Pour les élèves hors secteur, la transmission des notifications d'affectation aux familles ainsi qu'une fiche précisant les modalités d'inscription dans le collège, doit se faire par courrier aux familles concernées.

Pour les cas de doublants de 6^{ème}, la procédure informatisée étant passée, il appartient au chef d'établissement de procéder à l'inscription de ses doublants, tout en informant la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise (DAVEL – M. OUCHENE).

Le/ La principal(e) du collège ne procédera à aucune inscription d'élèves ne relevant pas d'une notification d'affectation signée de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise. En effet, la gestion des places vacantes à l'issue de la procédure informatisée nécessite l'application et l'implication de tous.

AFFELNET 6ème

Rentrée 2018

Pas à pas n°2



Edition du volet 2 de la fiche de liaison

Dossiers élèves

Avancement
de la saisie

Adresses à
traiter

Saisie des
langues
étudiées à
l'école

Édition
volet fiche
de liaison

Saisie du
collège de
secteur

Édition
volet2 fiche
de liaison

Secteurs
multi
collèges

Saisie des
vœux

Saisie des
définitions de
préséance

Validation de
la saisie

Affectation des
élèves

Résultats

Édition du Volet 2 de la Fiche de Liaison

Cet écran permet d'éditer les volets 2 des fiches de liaison et d'accéder aux dossiers élèves. Le volet 2 de la fiche de liaison est adressé aux familles et permet de **recueillir leurs vœux pour l'affectation au collège en classe de sixième**.

Le directeur ne peut pas faire une édition de masse du volet 2 pour des élèves dont au moins un collège de secteur n'a pas été saisi.

Editer les fiches sélectionnées :

cette action ouvre un fichier PDF contenant la **fiche de ou des élèves** sélectionnés avec le système de cases à cocher
Editer une fiche vierge : ouvre une fiche qui n'est pas pré-remplie

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom, le prénom et le volet 2 édité ou non

Édition des fiches de liaison - Volet 2

1 Nom Prénom Volet 2 édité

Édition des fiches de liaison - Volet 2

Objets sélectionnés : Index Adresses (normalisation et langues proposées) | Non en ligne pour l'impression (non-actif) | Sélectionner les fiches sélectionnées

Noms	Secteurs	Niveau de l'élève	Adresse de résidence de l'élève à l'école de secteur	Date de dernière édition
ADAMSON	CN2	6 ^e	15 rue de la République - 42000 - St-Genès	15/01/2017
ADAMSON	CH3	6 ^e		15/01/2017
ADAMSON	CNE	6 ^e		15/01/2017

15/01/2017
15/01/2017

Lorsque la date est renseignée
=> la fiche a déjà été éditée

Dossiers élèves

Avancement de la saisie

Adresses à traiter

Saisie des lettres étudiées à l'école

Edition volet Fiche de liaison

Saisie du collège de secteur

Edition volet2 fiche de liaison

Secteurs multi collèges

Saisie des voeux

Saisie des dictations de passage

Vérification de la saisie

Affectation des élèves

Résultats

Edition du Volet 2 de la Fiche de Liaison

La fiche volet 2 éditée sera envoyée aux responsables de l'élève pour recueil des vœux.

ACADÉMIE : SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC (1) - Volet 2
Année scolaire :

A - Élève

Nom de famille : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____ Niveau ou cycle : C2/C3

Sexe : M F Mérite : 21012307 Lieu de naissance : SAINT-_____

École : DIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX _____

Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire : _____

LA C : _____

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

B - Collèges publics de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire (à indiquer vos préférences par : 1^{er} = collège de secteur souhaité en priorité et 2 à 7 = une situation de handicap ou médicale particulière)

COLLEGE 18700	GERARD AL	N° _____	<input type="checkbox"/> Prise en charge médicale importante à prévoir au rétablissement ?	<input type="checkbox"/> Statut de handicap ?
COLLEGE 18250	GEORGE ANOU	N° _____	<input type="checkbox"/> Prise en charge médicale importante à prévoir au rétablissement ?	
COLLEGE 18370	AV CH	N° _____	<input type="checkbox"/> Prise en charge médicale importante à prévoir au rétablissement ?	

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ? OUI NON

D - Formation demandée pour la classe de 6^{ème} ?
Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)
Formation : _____

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6^{ème} ?
Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)
Langue vivante (obligatoire) : _____
Langue vivante (facultative) : _____

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur

Nom du collège public : _____ Adresse : _____ Commune : _____
Code postal : _____
Motif(s) de la demande de dérogation : _____
 Éleve souffrant d'un handicap

A RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE :

- Cadre C : les responsables cochent **NON** lorsqu'ils souhaitent un collège privé ou un collège public qui diffère du collège public de secteur (indiqué en cadre B).

- Cadre D : 6^{ème} ou **AUTRE FORMATION** qui diffère d'une 6^{ème} générale.

- Cadre E - 2^{ème} partie (**AUTRE FORMATION**) : Toute formation, hors 6^{ème} générale et orientation vers les **SEGPA** et **Classe ULIS**, nécessitera la saisie d'une demande de dérogation, même si le collège de secteur est demandé.



Saisie des dossiers après retour volet 2 de la fiche de liaison



Saisie en lot du vœu de secteur

Après retour des fiches de liaison - volet 2 renseignées par les familles, le directeur d'école peut saisir et/ou compléter les vœux formulés pour l'affectation au collège : saisie en lot ou individuelle au niveau du dossier élève sur l'offre de secteur.

Saisie des vœux : si le choix de la famille est l'OFFRE DE SECTEUR

- (1) Le directeur désigne un ou plusieurs élèves
 - (2) et clique sur le bouton «Saisir l'offre de secteur pour la sélection»
- ATTENTION** : si une demande existe déjà pour un élève, elle sera supprimée

Saisie des Vœux

Nom Prénom

Formation : GENE

* Langue vivante étrangère Langue vivante étrangère Langue vivante régionale

Saisir l'offre de secteur pour la sélection

Chercher Annuler

2

Nom	Prénom	collège(s) de secteur	Collège demandé	Formation demandée	Langue(s)
1	A	0540011U - CLG DE LA HAUTE VEZOUZE 54450 CIREY-SUR-VEZOUZE	0540004L - CLG RENE GAILLARD 54450 BENVENUE	0540011U - CLG DE LA HAUTE VEZOUZE 54450 CIREY-SUR-VEZOUZE	GENE GENE Anglais lv1 Anglais lv1

Dans le cas d'une demande différente du vœu de secteur ou si le directeur d'école souhaite modifier le dossier d'un élève, le lien présent sur le nom permet d'ouvrir le dossier de l'élève qui contient un onglet supplémentaire «Choix de la famille»

Données élève DE LA TOUTE GEORGES

Informations élève

Responsables légaux

Choix de la famille

Choix de la famille

Visualiser

Supprimer

Actualiser dans un collège public du département : Oui Non

Saisie des décisions de passage

Cet écran permet d'initialiser les décisions de passage des élèves susceptibles d'entrer au collège

Saisie des décisions de passage:

- (1) Désigner le ou les élèves
- (2) Sélectionner une décision de passage dans la liste déroulante
- (3) Cliquer sur le bouton «Saisir pour la sélection»

ATTENTION : Si le directeur choisit pour un élève «Maintien dans le cycle», un message avertit le directeur d'école que l'élève ne participera pas au mouvement de l'affecation pour l'entrée au collège public en classe de sixième

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom, le prénom et la décision de passage (Appel/maintien dans le cycle/décision de passage)

Appel et report des décisions de passage saisies dans BEID

Nom	Prénom	Décision Passage	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Changer"/> <input type="button" value="Annuler"/>

Personne Passage 1 2

1 Appel
Maintien à l'école primaire

3 Saisir pour la sélection

Nom	Prénom	Décision Passage
GARLAZA Morgane		CME
07/02/1999		05500-9IV EMILIE CHARLES AVICERVILLE
GUERARD Simon		CME
07/05/1999		05508-9IV EMILIE CHARLES AVICERVILLE

Collège de secteur

Décision Passage

Colonne Nom/Prénom + Date de naissance
Les liens dossiers élèves ne sont plus présents dans ce sous menu mais le directeur peut accéder au dossier élève par un autre sous menu (saisie des vœux par ex.)





Validation de la saisie



13. Validation de la saisie

Cette page permet au directeur d'école de signaler qu'il a terminé sa saisie (mise à jour dossiers élèves et saisie des vœux).
Nb : après validation, il peut encore effectuer des modifications si la saisie des directeurs d'école est toujours ouverte. Il devra en ce cas à nouveau procéder à la validation de sa saisie.

Affichage des indicateurs de contrôle avant validation :

- Lorsque tous les indicateurs sont à 0, le bouton Valider apparaît et le directeur peut soumettre sa validation
- Si un indicateur est différent de 0, le bouton Valider n'est pas visible

Validation de la saisie en établissement

Avertissement

- La validation est impossible tant qu'il existe des élèves en anomalie.

* Nombre d'élèves sans demande (les élèves sans demande et maintenus dans le cycle III ne sont pas comptabilisés) : 2

- AZZOUZI Anne
- CHAFFAUT Lola

✓ Nombre d'élèves sans adresse : 0

✓ Nombre d'élèves sans responsable : 0

Validation de la saisie en établissement

La validation du directeur est supprimée si la modification d'un dossier est invalide

Information

- La validation de la saisie peut être effectuée.

✓ Nombre d'élèves sans demande (les élèves sans demande et maintenus dans le cycle III ne sont pas comptabilisés) : 0

✓ Nombre d'élèves sans adresse : 0

✓ Nombre d'élèves sans responsable : 0

Valider

Bouton visible uniquement lorsque tous les indicateurs sont à 0.



Période d'Affectation des élèves

14. Liste récapitulative



Le directeur d'école peut vérifier rapidement via cette liste la complétude de ses saisies.

Les décisions d'affectation ne sont visibles par les directeurs que lorsque l'application est en mode « Résultats ».

Recherche d'élèves : les critères disponibles sont le nom et le prénom

Nom		Prénom		Formulation demandée	
Nom	Prénom	Formulation demandée	Langues(s)		
Collège de secteur					
MALLAVAT	Rayan	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	GEHE	Allemand Iv1
MEURILLON	Raven	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	GEHE	Allemand Iv2
MILLANVAGE	Francoisanton	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	GEHE	Allemand Iv2
MUYA	Laurine	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	0550848Y - CLG EMILIE CARLES 55170 ANCENVILLE (offre de secteur)	GEHE	Allemand Iv1

Accès à la fiche récapitulative de l'élève

Cette liste récapitulative est accessible de manière permanente notamment lorsque le menu Dossier élèves est rendu indisponible par le gestionnaire de la DSDEN (pendant la période d'affectation)

Accueil Dossiers élèves Aide
Dossiers élèves
Affectation des élèves
Liste récapitulative
Liste des demandes de dérogation
Résultat de l'affectation

A - Élève	
Nom de famille :	Nom d'usage :
Prénom(s) :	Niveau ou cycle :
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :
Lieu de naissance :	
École :	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :	

B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire ⁽²⁾

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ?
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>
Formation : _____

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6ème ?	
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Langue vivante (<i>obligatoire</i>) :	Langue vivante (<i>facultative*</i>) :
* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2ème langue vivante en classe de 6ème	

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)	
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux	
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	
<input type="checkbox"/> Autres	

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>
H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
*MDPH : maison départementale des personnes handicapées
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>

I - Signature du responsable ou des responsables de l'élève		
Nom(s) prénom(s)	Signature(s)	Date

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6ème

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire

Pour information
Collèges du département de l'Oise
Langues Vivantes et dispositifs Bilangues de continuité
Année scolaire 2017/2018

Appellation	Commune	Langues vivantes A	Langues vivantes B	Bilangue de continuité
LE POINT DU JOUR	AUNEUIL	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
HENRI BAUMONT	BEAUVAIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JEAN BAPTISTE PELLERIN	BEAUVAIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais - Espagnol (6ème)
JULES MICHELET	BEAUVAIS	Anglais.	Allemand, Espagnol, Portugais.	Anglais - Espagnol (6ème) Anglais - Portugais
CHARLES FAUQUEUX	BEAUVAIS	Allemand, Anglais.	Anglais, Espagnol, Italien, Allemand	Anglais-Allemand (6ème)
GEORGE SAND	BEAUVAIS	Allemand, Anglais.	Anglais, Espagnol, Italien.	Anglais-Allemand (6ème)
MARCEL PAGNOL	BETZ	Allemand, Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
FRANCOISE SAGAN	BORNEL	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais Allemand (6ème)
RENE CASSIN	BRENOUILLE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
CONDORCET	BRESLES	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol, Portugais.	Anglais-Allemand (6ème)
COMPERE MOREL	BRETEUIL	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
JACQUES YVES COUSTEAU	BREUIL-LE-VERT	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
DU MARAIS	CAUFFRY	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
JACQUES PREVERT	CHAMBLY	Anglais.	Espagnol, Italien.	
DES BOURGOGNES	CHANTILLY	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.	
SAINT EXUPERY	CHAUMONT-EN-VEXIN	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
GUY DE MAUPASSANT	CHAUMONT-EN-VEXIN	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JEAN FERNEL	CLERMONT	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.	Anglais-Allemand (6ème)
GAETAN DENAIN	COMPIEGNE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JACQUES MONOD	COMPIEGNE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
FERDINAND BAC	COMPIEGNE	Anglais.	Allemand, Espagnol, Italien.	Anglais-Allemand (6ème)
ANDRE MALRAUX	COMPIEGNE	Anglais.	Espagnol.	
LOUIS BOULAND	COULOISY	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
GABRIEL HAVEZ	CREIL	Allemand, Anglais.	Allemand, Arabe, Espagnol.	Anglais-Allemand et Anglais-Arabe (6ème)
JEAN JACQUES ROUSSEAU	CREIL	Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JULES MICHELET	CREIL	Anglais.	Allemand, Arabe, Espagnol.	Anglais-Allemand et Anglais-Arabe (6ème)

Appellation	Commune	Langues vivantes A	Langues vivantes B	Bilangue de continuité
JEAN DE LA FONTAINE	CREPY-EN-VALOIS	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.	
GERARD DE NERVAL	CREPY-EN-VALOIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JEHAN LE FRERON	CREVECOEUR-LE-GRAND	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	
ABEL DIDELET	ESTREES-SAINT-DENIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JEAN MOULIN	FORMERIE	Allemand, Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
GERARD PHILIPPE	FROISSY	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
SONIA DELAUNAY	GOUVIEUX	Anglais.	Allemand, Espagnol, Italien.	
FERDINAND BUISSON	GRANDVILLIERS	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
CONSTANT BOURGEOIS	GUISCARD	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
DU SERVOIS	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
JULES VERNE	LACROIX-SAINT-OUEN	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
FRANCOISE DOLTO	LAMORLAYE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
ABEL LEFRANC	LASSIGNY	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
LA ROCHEFOUCAULD	LIANCOURT	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
M. ET G. BLIN	MAIGNELAY-MONTIGNY	Anglais.	Allemand, Espagnol.	
CLAUDE DEBUSSY	MARGNY-LES-COMPIEGNE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
PHILEAS LEBESGUE	MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
DU THELLE	MERU	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
PIERRE MENDES FRANCE	MERU	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
ANATOLE FRANCE	MONTATAIRE	Anglais.	Allemand, Espagnol, Portugais.	Anglais-Portugais (6ème)
ROMAIN ROLLAND	MOUY	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
GUILLEAUME CALE	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Anglais.	Allemand, Espagnol, Italien.	
HENRY DE MONTHERLANT	NEUILLY-EN-THELLE	Allemand, Anglais.	Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
ANNA DE NOAILLES	NOAILLES	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
EDOUARD HERRIOT	NOGENT-SUR-OISE	Allemand, Anglais.	Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
MARCELIN BERTHELOT	NOGENT-SUR-OISE	Allemand, Anglais.	Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
LOUIS PASTEUR	NOYON	Allemand, Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
PAUL ELUARD	NOYON	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	PONT-SAINTE-MAXENCE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
DE LA VALLEE DU MATZ	RESSONS-SUR-MATZ	Anglais.	Allemand, Espagnol, Italien.	Anglais-Allemand (6ème)

Appellation	Commune	Langues vivantes A	Langues vivantes B	Bilangue de continuité
DE MARLY	RIBECOURT-DRESLINCOURT	Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
DES FONTAINETTES	SAINT-AUBIN-EN-BRAY	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
LEONARD DE VINCI	SAINTE-GENEVIEVE	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
LOUISE MICHEL	SAINST-JUST-EN-CHAUSSEE	Anglais.	Allemand, Espagnol, Italien.	Anglais-Allemand (6ème)
JULES VALLES	SAINST-LEU-D'ESSERENT	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
ALBERIC MAGNARD	SENLIS	Anglais.	Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
DE LA FONTAINE DES PRES	SENLIS	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
CLOTAIRE BAUJOIN	THOUROTTE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
D ARAMONT	VERBERIE	Anglais.	Allemand, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)
EMILE LAMBERT	VILLERS-SAINT-PAUL	Allemand, Anglais.	Allemand, Anglais, Espagnol.	Anglais-Allemand (6ème)